CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E76873** **VALABLE JUSQU'AU** **15/07/2027**

ÉDITÉ LE 20/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/2004

Raison sociale : SHAW

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 30/10/2009

Sigle : SHAW

Capital : 430 000

14 RUE JULES GUESDE
93350 LE BOURGET

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOBIGNY 2009 B 06419

Siret : 478 557 606 00025

Code NACE : 4120A

Numéro caisse de congés payés : 211092800114

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000020726370104

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000020726370104

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Téléphone : 01 48 35 17 14 **Fax :** 01 48 35 17 22

Portable : 06 99 25 56 56

Responsabilité légale :
SHAWISH YASER PRÉSIDENT

Site Internet : https://www.sas-shaw.com/

E-mail : shaw.btp@gmail.com

Effectif moyen : 16 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 564 277 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante)	3	16/07/2024
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante)	16	07/07/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

20/07/2026 14:16

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.